VARIATIONS PARALLÈLES A FLEURS ROUGES DES ESPÈCES DU GENRE *GALIUM*, par **M. le Dr X. GILLOT**.

Les Gaillets de la section *Eugalium* renferment des espèces ou formes à fleurs rouges en assez grand nombre pour que Grenier et Godron aient (*Fl. de Fr.*, II, 25) établi une section basée sur ce seul caractère. Mais à côté d'espèces bien tranchées, *Galium purpureum* L., *G. rubrum* L., il en est d'autres qui me semblent devoir être rattachées, comme simples variétés, aux espèces à fleurs blanches dont elles ne diffèrent guère que par la coloration de la corolle. C'est une application de la loi des variations parallèles, dont, pour ma part, j'ai plus d'une fois cherché à établir le bien fondé, à savoir que dans un même genre les variations présentées chez une espèce par les caractères d'ordre secondaire : couleur, indumentum, armature, forme des feuilles, etc., ont de grandes chances de se retrouver dans les espèces voisines. C'est ainsi que la plupart des espèces de Gaillets varient à tiges lisses ou à tiges poilues; il en est de même, dans plusieurs espèces, pour la couleur des fleurs, à laquelle on a souvent eu tort d'attacher une trop grande importance, et qui a servi à créer des espèces de second ordre, que je considère comme de simples variétés.

Le *Galium myrianthum* Jord. (*Observ. sur plusieurs plantes nouvelles*, 3e frag. (1846), p. 126; G. G. *Fl. de Fr.* II, p. 27), qui répond en grande partie au *G. obliquum* Vill., présente une variété *rubriflorum*, qui me paraît identique au *G. Prostii* Jord. (*loc. cit.*, p. 123), comme on l'a déjà signalé (Cariot et Saint-Lager, *Étud. des fl.*, 8e édit. II, p. 390). Elle possède en effet, comme le type, les tiges pubescentes, les feuilles étroites, verticillées par 8-10, plus ou moins réfléchies, la corolle à lobes longuement aristés par une soie, etc. Indiquée d'abord dans les Cévennes, puis en Savoie autour de Brides-les-Bains, j'ai retrouvé cette variété très bien caractérisée, au mois d'août, à Moutiers (Savoie), sur la rive gauche de l'Isère, à la lisière des bois en amont de la ville, à l'altitude de 850 mètres.

Le *Galium Morisii* Spreng. (*G. mediterraneum* DC. *Prodr.*; *G. corsicum* β. *pallescens* G. G.), à fleurs blanchâtres, a pour variété rubriflore le *G. corsicum* Spreng., qui est en effet plus

commun en Corse, et que Grenier et Godron ont considéré comme type de l'espèce.

Le *Galium cinereum* All. a depuis longtemps été signalé dans le Midi, avec une variété à fleurs roses, *G. cinereum* var. *floribus roseis* O. Debeaux *ad amic.*, qui renferme les *G. venustum* Jord. et *G. roseolum* P. Mabille, comme on peut s'en convaincre d'après les rapprochements faits par Jordan (*Observ.* 3e frag., p. 117), et par moi-même dans une Note sur les variations de ce *Galium* en Corse (*Bull. Soc. bot. Fr.* XXIV (1877), session extraordinaire en Corse, p. XLV). L'origine hybride de cette plante a même été soupçonnée (*G. cinereo-rubrum* P. Mab.), mais sans reposer sur aucune observation probante.

M. C. Arvet-Touvet a décrit une variété *rubriflorum* du *Galium uliginosum* L., trouvé par lui dans la vallée de Névache (Hautes-Alpes), à fleurs grandes, d'un rouge blanchâtre extérieurement et d'un rouge vineux à l'intérieur (C. Arvet-Touvet, *Addit. à la Monogr. des* Pilosella *et* Hieracium *du Dauphiné, suivie de l'analyse de quelques autres plantes*, 1879, p. 20).

Enfin j'ai récolté, aux 8 et 9 août 1893, autour de Bonneval-en-Maurienne, à l'altitude de 1800 à 2000 mètres, en assez grande abondance, un *Galium* à fleurs passant du rose tendre au rouge vineux, et qui ne peut être séparé spécifiquement du *G. silvestre* Poll. et auct. plur., avec lequel il croît, et dont il a tous les caractères : tiges faibles et diffuses, lisses ou légèrement velues à la base, feuilles molles, peu épaisses, verticillées par 6-8, corolles à lobes aigus ou mucronés, mais non aristés, etc. Je n'ai vu citée nulle part cette variété *rubriflore* d'une espèce aussi commune, presque ubiquiste, très polymorphe, et dont les nombreuses formes ont été élevées au rang d'espèces par les botanistes multiplicateurs. Celle-ci n'aurait pas manqué d'avoir le même honneur, au temps où les idées de l'école Jordanienne étaient en faveur. On pourrait la désigner sous le nom de *G. sabaudum ;* car, jusqu'à présent, je ne l'ai jamais rencontrée en dehors du massif savoisien.

D'après ce qui précède, les espèces de *Galium* qui présentent des variétés à fleurs roses (*érythrisme*) pourraient être classées, comme il suit, en séries parallèles :

GALIUM CINEREUM All.

— — var. RUBRIFLORUM = *G. venustum* Jord.; *G. roseolum* P. Mab.

GALIUM MORISII Spreng. (*G. mediterraneum* DC.).
— — var. RUBRIFLORUM = *G. corsicum* Spreng.
G. MYRIANTHUM Jord. (*G. obliquum* Vill., p. p.).
— — var. RUBRIFLORUM = *G. Prostii* Jord.
G. SILVESTRE Poll.
— — var. RUBRIFLORUM = *G. sabaudum* Nob.
G. ULIGINOSUM L.
— var. RUBRIFLORUM C. A.-T.

Ce dispositif permet de saisir les rapports d'une variété quelconque avec l'espèce présumée typique à laquelle elle est subordonnée, et rien n'empêche, dans le langage courant et pour simplifier la dénomination, de la désigner par une épithète spéciale. C'est le moyen, jusqu'à ce qu'on soit mieux fixé sur la filiation des espèces, d'établir une classification satisfaisant à la fois les botanistes réducteurs, en groupant des formes ou races plus ou moins affines autour d'un type nodal, et les analystes en distinguant les formes appréciables, dont il leur est loisible d'établir la valeur à leur point de vue.

M. Danguy, secrétaire, donne lecture de la lettre suivante :

LETTRE DE **M. le général PARIS** A M. BESCHERELLE.

Dinard, 5 janvier 1894.

Mon cher confrère,

J'arrive de Bordeaux, où je suis allé arrêter, d'un commun accord avec le Comité d'impression de la Société Linnéenne, les dernières dispositions relatives à la publication, dans les Actes de cette Société (avec tirage à part, bien entendu), de la publication de l'*Index bryologicus*.

Le mode de publication n'est pas celui que j'aurais préféré. Si grande que soit en effet la courtoisie dont fait preuve à mon égard la Société Linéenne, en consacrant, dès cette année, 20 feuilles (320 pages), c'est-à-dire plus de la moitié de son volume de 1893, à l'*Index*, les proportions de ce dernier nécessiteront un délai de trois ans au moins avant que l'on puisse inscrire le mot *Finis*, ce qui rend indispensable l'adjonction, au dernier volume, d'un *Addenda* pour toutes les espèces créées pendant la publication de ceux qui l'auront précédé.